



- BULLETIN D'INSCRIPTION -

Intégration des menuiseries extérieures  
dans les parois à ossature bois  
13 mars 2018 à Bourges (18)

A RETOURNER PAR COURRIER ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT AVANT LE 1<sup>er</sup> MARS 2018  
PAR CHÈQUE À L'ORDRE D'ARBOCENTRE  
Arbocentre - 2163 avenue de la Pomme de Pin – CS 40 001 – Ardon – 45075 ORLÉANS CEDEX 2

Entreprise :

Activité :

SIRET :

Nom(s) et prénom(s) du/des stagiaire(s) :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Email :

Tél :

Oui, je souhaite participer à la formation « Intégration des menuiseries extérieures dans les parois à ossature bois ».

Je joins à ce bulletin d'inscription le règlement par chèque libellé à l'ordre d'Arbocentre.  
*Association loi 1901, non assujettie à la TVA selon l'article 293b du CGI.*

360 € Net correspondant au coût de la formation pour les **adhérents d'Arbocentre**

480 € Net correspondant au coût de la formation pour les **non adhérents d'Arbocentre**

Je souhaite qu'Arbocentre établisse une convention de stage

J'ai pris connaissance des questionnaires **Auto-évaluation avant l'entrée en formation et Profil et Adéquation avec les pré-requis** et je vous les retourne complétés.

Fait à ....., le .....

Signature

# AUTO-ÉVALUATION AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

1. Sur une échelle de 1 à 5, comment qualifieriez-vous votre maîtrise du système constructif bois ?

1 = peu ou pas de maîtrise 5 = maîtrise confirmée

1 2 3 4 5 

2. Sur une échelle de 1 à 5, comment qualifieriez-vous votre maîtrise de l'intégration des menuiseries extérieures dans les parois à ossature bois ?

1 = peu ou pas de maîtrise 5 = maîtrise confirmée

1 2 3 4 5 

2. Dans votre pratique professionnelle, intégrez-vous fréquemment des menuiseries bois ?

oui  non

Si oui, lesquelles :

-----

## PROFIL ET ADÉQUATION AVEC LES PRÉ REQUIS

### NIVEAU D'ÉTUDES

- Niveau VI (en fin de scolarité avant la 3<sup>ème</sup>)
- Niveau V bis (fin de scolarité avant le lycée ou avant la terminale pour les filières professionnelles)
- Niveau V (fin de scolarité avant la terminale ou en terminale pour les filières professionnelles)
- Niveau IV (fin de scolarité en terminale ou juste après obtention du BAC)
- Niveau III (fin de scolarité après obtention d'un BAC +2)
- Niveau II (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 4)
- Niveau I (fin de scolarité après obtention d'un BAC +5)

### CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

- Ouvrier – compagnon
- Employé
- Profession intermédiaire (agent de maîtrise)
- Cadre et profession intellectuelle supérieure
- Artisan – commerçant – chef d'entreprise
- Agriculteur exploitant

### STATUT DE L'ENTREPRISE

- TPE moins de 10 salariés
- PME de 10 à 49 salariés
- PME de 50 à 250 salariés
- Plus de 250 salariés

### OBJECTIFS VISÉS

- Développement / Elargissement des compétences
- Adaptation des compétences
- Reconversion vers un autre métier
- Evaluation des méthodes de travail

### PRÉ REQUIS

Je suis un professionnel de la construction  oui  non